

AFFAIRE N° 18. - Marchés de gré à gré passés respectivement avec:

- a) la CFE d'un montant de 3.600.000 Frs CFA pour location d'un tracteur à chenilles "Caterpillar" type D 8 - Série H Bulldozer avec pelle - Puissance 270 CV;
- b) la SEGEFOM d'un montant de 2.4000.000 Frs CFA pour location d'un engin de même type,

qui sont actuellement utilisés au creusement d'un chenal et au dégagement de la Ravine de Patates à Durand en vue de la protection des berges.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir approuver les marchés de gré à gré rappelés en objet.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités de l'article 230 320 du chapitre 902 du budget communal 1966 "Protection des berges de la Ravine de Patates à Durand".

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix./.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
H. Denis le 13 Février 1967  
Le Secrétaire Général  
signé: J. Cluchoux